



3ème RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUE DU RIVATORIA

Samedi 15 et Dimanche 16 octobre 2016

Salle des Fêtes de Jassans-Riottier

REGLEMENT DU SALON

Le salon organisé par le photo-club « RIVATORIA » de Jassans-Riottier (01480) est ouvert aux amateurs et aux professionnels de la photographie après examen et acceptation de leur candidature par le comité de sélection du salon.

Le dossier d'inscription devra être envoyé avant le mercredi **15 juin 2016 minuit** à l'adresse suivante : contact@rencontres-rivatoria.com et devra comprendre notamment :

- a. **4 photos** cohérentes d'une même série de la collection personnelle qui sera exposée par les photographes au cours du salon, chaque photo devra respecter les caractéristiques suivantes : format **jpeg** uniquement de **1024 pixels pour la plus grande longueur**, avec une définition minimum de **150dpi** et d'un poids **n'excédant pas 2.0Mo par photo**.
Les exposants sélectionnés autorisent les organisateurs à utiliser leur nom et l'une de leurs photos, sans but lucratif, dans le cadre de la promotion du salon (site internet, livret, ..) sans recevoir d'indemnité supplémentaire. Aucune autre utilisation ne sera faite des photographies sans accord écrit de l'auteur. En cas d'opposition, l'exposant devra le spécifier dans sa demande de participation ci-jointe au présent document.
- b. **La demande de participation** en fin du présent document à remplir par les photographes souhaitant déposer leur candidature pour ce salon.
- c. **Un texte d'une dizaine de lignes** maximum **au format word ou envoyé par mail** expliquant la démarche photographique de l'artiste.
- d. **Un chèque de participation de 40€** à l'ordre de « Photo-club RIVATORIA » couvrant les frais d'organisation, de logistique et d'accueil des exposants sur le salon, **à envoyer à Photo-Club RIVATORIA – Centre culturel des Gléteins, 406 rue Hédouard Herriot, 01480 Jassans-Riottier**.
Le chèque sera encaissé uniquement si le photographe a été sélectionné par le comité de sélection. Dans le cas contraire, les chèques des candidats non sélectionnés ne seront pas retournés et seront détruits à l'issue de la sélection.
Toute annulation à moins de 4 semaines avant le salon ne pourra pas être remboursée.



PRIMEUR DES ŒUVRES EXPOSEES ET THEME PHOTOGRAPHIQUE.

Afin de préserver l'intérêt du public pour cette exposition, **les photographes s'engagent à ne pas avoir exposé les œuvres présentées aux Rencontres du Rivatoria sur un salon de même nature que celui-ci sur une distante d'au moins de 80 kms autour de Jassans-Riottier et ceci sur les 12 mois précédents l'édition 2016.**

Les **thèmes** présentés par les photographes sont **libres**. Cependant, le comité de sélection se réserve le droit de censure le jour de l'exposition pour toute photographie présentant un caractère raciste, pornographique, une image dégradante envers une personne ou incitant à la violence envers autrui ou sur des animaux.

SELECTION DES PHOTOGRAPHES

Dans un délai maximum de 2 semaines après la date de clôture des candidatures, un comité de sélection se réunira pour examiner et sélectionner les dossiers des photographes qui pourront participer au salon. Tous les photographes ayant présenté un dossier seront aussitôt informés de la décision du comité de sélection par mail.

LES STANDS

L'organisation du salon mettra à disposition des photographes **un stand en U avec un panneau grillagé arrière de 2 mètres en hauteur et 2.0 mètre de largeur, plus deux panneaux latéraux de 1.0 m revêtus d'un tissu blanc**. Le dispositif d'accrochage des photographies sur les panneaux du stand est à la charge des exposants.

En complément des panneaux d'accrochage, chaque stand disposera d'une chaise et d'une tablette de 0.5x1.0m où l'artiste pourra présenter press-book et/ou portfolio. Est également prévu un éclairage individuel de chaque stand par deux spots avec ampoules incandescentes à culot E27 de 2700K. Chaque photographe a la possibilité de remplacer à ses frais ces ampoules par des lampes à led de 4000K de couleur neutre.

Le nombre de photographies n'est pas limité, cependant **les tirages** hors marge ou passe-partout devront avoir une **dimension minimum de 40x30 ou 40x40 pour les formats au carré** et présentés sur un support rigide ou en encadrement. Les œuvres devront être installées et rester à l'intérieur du stand pendant toute la durée de l'exposition. **Les photographies de dimensions inférieures à celles indiquées ci-dessus ne seront pas acceptées dans les stands.**

Les photographies devront être munies d'un solide dispositif d'accrochage. Elles seront installées par le photographe sous son entière responsabilité.

LES HORAIRES

Les exposants s'engagent à installer eux-mêmes leurs œuvres le samedi matin 15 octobre 2016 entre 9h00 et 11h30. L'inauguration aura lieu à partir de 11h30 et le salon sera officiellement ouvert au public de **14h00 à 18h00 le samedi 15 octobre et le dimanche 16 octobre de 10h00 à 18h00.**



Les exposants ne devront pas désinstaller leurs œuvres avant 18h30 le dimanche soir afin de permettre au public arrivant peu avant 18h de terminer la visite tranquillement. Un droit d'entrée de 2€ sera demandé à chaque visiteur pendant la durée du salon.

Chaque exposant doit se préserver vis-à-vis du droit à l'image pour ses photos exposées. Le comité d'organisation ne pourra pas être tenu responsable en cas de litige avec une personne ou une organisation qui revendiquerait ce droit à l'image par rapport à l'œuvre présentée.

LOGISTIQUE ET FRAIS DE PARTICIPATION

La participation aux Rencontres est établie pour cette année 2016 à **40€ par photographe** et comprend la mise à disposition du stand avec son éclairage, l'accueil petit-déjeuner le samedi et le dimanche ainsi que 4 invitations gratuites valables sur l'une des deux journées.

Les organisateurs mettront à disposition des photographes un espace de convivialité où les repas pourront être pris en commun. Un service de plateau repas sera mis à la disposition des exposants et accompagnateurs. Des informations plus précises vous seront communiquées individuellement début septembre.

DIVERS

L'organisateur du salon ne prend pas en charge les risques éventuels concernant les vols, détériorations, incendies, accidents et tout autre sinistre qui pourraient survenir aux œuvres à l'intérieur du salon et/ou au matériel déposés sur les stands. Pour les dommages causés à autrui, l'association dispose d'une assurance à responsabilité civile.

Les ventes de photographies ne sont pas organisées ni contrôlées par le comité organisateur et devront s'effectuer directement sous l'entière responsabilité de l'artiste. Toute photographie vendue ne devra pas être retirée du stand avant la fin du salon.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions du présent règlement.

Fait à Le

Nom et signature de l'artiste.

Pour tout problème ou renseignement complémentaire contacter :

Photoclub Rivatoria : contact@rencontres-rivatoria.com

Bernard Moncet : b.moncet@orange.fr

3ème RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DU RIVATORIA

DEMANDE DE PARTICIPATION

A renvoyer avant le 15 juin 2016 minuit

à contact@rencontres-rivatoria.com

Nom et prénom de l'artiste

Adresse complète

Email :

N° téléphone

Je m'engage à ne pas avoir exposé les œuvres présentées aux Rencontres du Rivatoria dans une autre exposition distante d'au moins de 80 kms autour de Jassans-Riottier et ceci sur l'année précédant l'édition 2016.

N°	Titre des œuvres exposées	Numérique	Argentique	Format
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Bulletin de participation et règlement de salon dûment remplis et signés accompagnés d'un chèque bancaire de 40€ à l'ordre de « Photoclub Rivatoria » à envoyer à :

**Photoclub Rivatoria,
Centre Culturel des Gléteins
406 rue Edouard Herriot,
01480 - Frans**

Fait à Le

Nom et signature de l'artiste.